

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la trente-troisième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le jeudi 6 avril 2017.

Séance
ORDINAIRE
2017-CA33

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION
Renaldo BATTISTA
Louis BEAULIEU
Marie-Pierre COSSETTE
Diane CÔTÉ
Anne FORTIN
Louis GENDRON
Martin GODBOUT
Gilles HUDON
Barbara PAPADOPOULOU
Morag PARK
Hélène PAYETTE
Simon RACINE

MEMBRES EXCUSÉS

Béatrice GODARD
Patrice ROY

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MESI
Luc CASTONGUAY, MSSS

SECRÉTAIRE DU CA

Pierre PRÉMONT

PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL
Josée AUBIN
David CÔTÉ
Anne-Cécile DESFAITS
Michelle DUBUC
Marc DUGUAY
Élisabeth GARIN
Nadia GAUTHIER
Denise PÉRUSSE

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la trente-troisième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, précise que les déclarations de renseignement des membres liés au financement des FRQ sont disponibles dans le portail des Fonds de recherche du Québec dans la section documents utiles.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2017-CA33-2.0). art. 35 LAI

3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2016

3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 14 décembre 2016.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la trente-deuxième séance du conseil d'administration (DOC.2017-CA33-3.1). art. 35 LAI

3.2 Suivi

Mme Garin mentionne que plusieurs dossiers reviennent à l'ordre du jour de la séance. À la demande d'un membre, M. Quirion apporte des précisions concernant la progression du dossier de l'accès aux bases de données gouvernementales et souligne les éléments du nouveau budget provincial en lien avec ce dossier.

4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 14 décembre dernier (DOC.2017-CA33-4.0). Il souligne les éléments suivants :

Budget provincial 17-18. M. Quirion fait part de sa satisfaction quant au budget annoncé le 28 mars dernier, qui annonce des investissements dans les Fonds de recherche et dans la recherche et l'innovation en général. La discussion stratégique prévue à l'ordre du jour de la présente séance sera l'occasion d'y revenir plus en détail. Les études de crédits pourraient avoir lieu à la fin du mois d'avril et la convocation à la Commission de l'économie et du travail en mai.

Stratégie québécoise de recherche et d'innovation (SQRI). La dernière rencontre du comité-conseil a eu lieu cette semaine. L [REDACTÉ]

art. 30.1, 35
et 37 LAI

Comité d'examen du soutien fédéral aux sciences. Le rapport du comité devrait être rendu public très prochainement. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

ReSearch Money. M. Quirion mentionne sa participation à une table ronde sur le soutien de l'excellence scientifique canadienne avec la directrice du bureau du scientifique en chef de l'Ontario. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Cercle de la finance internationale de Montréal. M. Quirion a donné une conférence sur la recherche et ses impacts, à laquelle de nombreux représentants du milieu des affaires ont participé. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Conférence de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS). M. Quirion et Mme Lassonde, directrice scientifique du FRQNT, ont participé à un atelier sur la politique de la science au Canada qui a suscité beaucoup d'intérêt. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

M. Louis Beaulieu propose une motion de félicitations au scientifique en chef du Québec, ainsi qu'aux équipes du Fonds, pour tout le travail ayant mené à l'augmentation de leur budget. La motion est adoptée à l'unanimité.

4.1 Présentation des nouveaux membres

Le Conseil des ministres a procédé, le 17 janvier dernier, à la nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration pour un mandat renouvelable de trois ans.

M. Quirion souhaite la bienvenue à Mme Morag Park et l'invite à se présenter.

4.2 Rapport du comité intersectoriel étudiant des FRQ

Mme Marie-Pierre Cossette, présidente du comité intersectoriel étudiant, présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis décembre dernier (DOC.2017-CA33-4.2-A).

Elle mentionne notamment la nomination d'un nouveau membre étudiant au CA du FRQSC ainsi que la nomination de quatre nouveaux membres au sein du comité. Elle souligne également la publication d'une lettre ouverte dans la revue Affaires universitaires pour faire valoir l'importance d'un comité consultatif formé d'étudiants-chercheurs dans le cadre de la création du poste de conseiller scientifique en chef du Canada.

La consultation annuelle du comité s'insérera dans la programmation des journées de la relève en recherche de l'Acfas, en septembre prochain et s'articulera autour du thème des carrières non académiques. En ce sens, le comité sera corédacteur, avec le président de l'Association des doyens des études supérieures du Québec, du numéro de septembre du magazine Découvrir qui aura pour thématique les facteurs facilitant les carrières en dehors des universités. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

5.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Renaldo Battista, présente brièvement trois principaux éléments parmi ses activités pour la période allant du 14 décembre 2016 au 6 avril 2017 (DOC.2017-CA33-5.0) et invite les membres du CA à demander des précisions au besoin sur les autres éléments :

Mouvement de personnel à la direction scientifique. M. Sylvain Charbonneau a été nommé au poste de conseiller stratégique au développement et à l'innovation. À la suite de cette promotion, Mme Alima Alibhay a été recrutée pour pourvoir le poste de chargé de programmes, Centres et instituts de recherche.

Centres et instituts. [REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Oncopole. M. Battista revient sur le lancement de l'Oncopole en février dernier. L'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie (IRIC) de l'Université de Montréal est le site d'accueil et le recrutement du directeur ou de la directrice générale est en cours.

art. 22, 35, 37,
53-54 LAI

M. Battista annonce la publication d'un article sur l'Oncopole dans le cahier spécial Recherche du Devoir ce week-end et remercie Mme Michelle Dubuc, chef des communications des FRQ, pour sa contribution.

13.0 Rapport des observateurs (début)

M. Quirion mentionne qu'à la suggestion d'un membre, un court rapport sera demandé aux membres observateurs à chaque séance du CA. Il invite M. Luc Castonguay, sous-ministre adjoint au MSSS, qui sera absent en après-midi, à faire part de la vision du MSSS sur le dossier des centres et instituts.

M. Castonguay

art. 35, 37 et
48 (MSSS) LAI

art. 35 LAI

6.0 Rapport du comité de gouvernance

6.1 Suivi de la réunion du 28 mars 2017

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 28 mars dernier (DOC.2017-CA33-6.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

M. Pierre Prémont, secrétaire du CA, fait un bref bilan des formations de janvier dernier et précise que le programme des formations pour les mois à venir sera mis en ligne sur le Portail du CA.

6.2 Nomination des membres de comité

M. Quirion remercie les membres d'avoir accepté de contribuer aux différents comités statutaires, dont il rappelle l'importance.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à la nomination des membres de comité pour un mandat d'un an renouvelable (résol-2017-CA33-6.2-R127).

art. 35 LAI

6.3 Directive sur les règles de la gouvernance

Mme Karine Assal, directrice de l'administration présente la directive sur les règles de gouvernance liées aux programmes de bourses et de subventions (DOC.2017-CA33-6.3). M. Quirion mentionne que cette directive s'inscrit dans les efforts menés, selon les attentes de la ministre, pour plus d'harmonisation entre les trois Fonds de recherche.

art. 35 et 37
LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'adoption de la directive sur les règles de gouvernance liées aux programmes de bourses et de subventions (résol-2017-CA33-6.3-R128).

art. 35 LAI

6.4 Harmonisation de la comptabilisation des boursiers

Mme Assal présente la nouvelle méthode harmonisée de comptabilisation des boursiers (DOC.2017-CA33-6.4).

art. 22, 35 et
37 LAI

6.5 Plan d'action annuel 2017-2018

Mme Garin présente le Plan d'action 2017-2018 (DOC.2017-CA33-6.5). Elle précise que ce plan annuel découle de la prolongation du Plan stratégique 2014-2017 pour une 4^e année. Il s'appuie ainsi sur les orientations de l'ancien plan et les nouvelles mesures liées aux crédits additionnels du budget 2017-2018 y seront également intégrées.

Le Plan d'action 2017-2018 sera ajusté après la discussion des membres sur le budget et soumis pour approbation par courriel.

art. 33, 35 et
37 LAI

On suggère de remplacer le terme « standards éthiques » dans le plan d'action par « normes éthiques », qui correspond désormais à la terminologie en vigueur, et d'ajouter les travaux du comité intersectoriel étudiant aux principales réalisations de l'année terminée.

7.0 Rapport du comité des programmes

7.1 Suivi de la réunion du 21 mars 2017

M. Battista fait le suivi de la réunion du comité des programmes du 21 mars dernier (DOC.2017-CA33-7.1). Outre les éléments abordés au point 5.0, il apporte des précisions sur les points suivants :

Centres et instituts de recherche. [redacted] art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Réseaux thématiques. [redacted] art. 22, 35 et 37 LAI

[redacted] Le programme révisé a fait l'objet de commentaires élogieux, les nouvelles balises ont été utiles tant pour les réseaux que pour les évaluateurs. M. Battista réitère ses remerciements à Mmes Anne-Cécile Desfaits, directrice des programmes et des partenariats, et Camille Tremblay, chargée de programmes, pour le travail accompli.

Bourses de carrière. Les évaluateurs et les conseillers scientifiques ont été invités à revenir sur le déroulement des comités et à proposer des pistes d'amélioration pour le programme. [redacted] art. 22, 35 et 37 LAI

[redacted] art. 22, 35 et 37 LAI

7.2 Statuts en recherche

Mme Garin présente la démarche d'harmonisation des statuts des chercheurs (DOC.2017-CA33-7.2-A et B). Elle précise que les statuts proposés sont communs aux trois Fonds et seront intégrés aux règles générales communes, alors que les éléments spécifiques au FRQS seront énoncés dans les règles des programmes. Elle fait part des rencontres d'information qui ont eu lieu avec les représentants des établissements collégiaux et universitaires et indique que des ajustements pourraient être apportés à la proposition.

8.0 Rapport du comité d'audit

8.1 Suivi de la réunion du 31 mars 2017

M. Martin Godbout fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2017-CA33-8.1). M. Quirion précise que le détail des octrois (Centres et Instituts, Réseaux notamment) n'est pas présenté, conformément aux nouvelles règles de gouvernance. Le CA vote les enveloppes par programme.

8.2 Scénarios budgétaires 2017-2018

M. David Coté, directeur du service des finances, présente les scénarios budgétaires qui tiennent compte des crédits annoncés au Budget du Québec pour les trois Fonds de recherche (DOC.2017-CA33-8.2).

[redacted] art. 22, 35 et 37 LAI

8.2.1 État des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2017-2018

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI
d'adopter la résolution relative à l'État des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2017-2018
(rés-2017-CA33-8.2.1-R129).

8.2.2 Budget et attributions de l'enveloppe Relève pour l'exercice 2017-2018

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI
d'adopter la résolution relative au budget et aux attributions de l'enveloppe Relève pour l'exercice 2017-
2018 (rés-2017-CA33-8.2.2-R130).

8.2.3 Budget et attributions de l'enveloppe Projets et regroupements pour l'exercice 2017-2018

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la art. 35 LAI
résolution relative au budget et aux attributions de l'enveloppe Projets et regroupements pour
l'exercice 2017-2018 (rés-2017-CA33-8.2.3-R131).

8.2.4 Dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services
partagés entre le Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2017-2018

SUR LA PROPOSITION DE M. [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI
d'adopter la résolution relative aux dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des
dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2017-2018 (rés-
2017-CA33-8.2.4-R132).

8.2.5 État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2017-2018

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI
d'adopter la résolution relative à l'État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2017-2018 (rés-
2017-CA33-8.2.5-R133).

8.3 Régime d'emprunt – renouvellement de la marge de crédit

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI
d'adopter la résolution relative à l'institution d'un régime d'emprunts par le Fonds de recherche du Québec
– Santé, valide jusqu'au 31 mars 2020, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit,
auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de
financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 20 000 000 \$ (rés-2017-CA33-8.3-R134)

8.4 Gestion des risques

Mme Assal présente la mise à jour des fiches de risques pour 2017-2018 (DOC.2017-CA33-8.4) et propose de
revoir le processus pour le simplifier dans le cadre de la prochaine planification stratégique.

9.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 14 décembre 2016
(DOC.2017-CA33-9.0).

9.1 Suivi FRQnet

Mme Assal dresse un bilan détaillé de l'avancement du projet du nouveau système unique et intégré pour
la gestion des bourses et des subventions pour les trois Fonds, FRQnet (DOC.2017-CA33-9.1). Les membres
du CA demandent des précisions et sont satisfaits des explications reçues.

M. Quirion souligne l'ampleur de ce projet, majeur pour l'organisation, qui nécessite beaucoup de travail et
implique tous les services des Fonds. Mme Assal remercie toute l'équipe pour leur contribution et
spécialement M. Marc Duguay, directeur des technologies de l'information, pour son implication dans la
réalisation de ce projet.

9.2 Plan d'effectifs (Huis clos)

Mme Nadia Gauthier, directrice du service des ressources humaines, présente le plan d'effectifs à huis clos.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À art. 35 LAI
L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan d'effectifs 2017-2018 du Fonds de
recherche du Québec – Santé (rés-2017-CA33-9.2-R135).

10.0 Suivi des activités du service des communications et de la mobilisation des connaissances

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente
le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 14 décembre 2016
(DOC.2017-CA33-10.0). Il mentionne notamment le lancement du Détecteur de rumeur depuis
janvier 2017, en partenariat avec l'agence Science Presse, et souligne sa popularité.

11.0 Rapport du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique

11.1 Suivi de la réunion du 2 mars 2017

M. Louis Beaulieu, président du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, fait le suivi de la réunion qui a eu lieu le 2 mars 2017 (DOC.2017-CA33-11.1) qui portait principalement sur les normes éthiques du FRQS.

12.0 Discussion stratégique : Budgets et plan stratégique

M. Quirion revient sur le Budget provincial 2017-2018 et l'augmentation prévue du financement des Fonds à hauteur de 180 M\$ sur cinq ans (DOC.2017-CA33-12.0-B). Il précise que le gouvernement a ciblé trois grands axes, transversaux aux trois Fonds, avec un budget global sur cinq ans : le soutien à la relève, aux regroupements de chercheurs et aux grands défis de société. Cet investissement est ensuite réparti entre les trois Fonds.

Plusieurs stratégies gouvernementales seront lancées prochainement, dont la troisième SQRI, la Stratégie des sciences de la vie et la Stratégie internationale. [REDACTED]

art. 35 et 37
LAI

| Les synthèses des stratégies lancées ce printemps seront transmises aux membres du CA.

M. Quirion présente les prochaines étapes de la démarche de planification stratégique 2018-2021 (DOC.2017-CA33-12.0-A). [REDACTED]

art. 35 et 37
LAI

[REDACTED]

art. 22, 35, 37,
53-54 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

13.0 Rapport des observateurs (fin)

Mme Marie-Josée Blais mentionne que [REDACTED]

art. 35, 37 et
48 (MEIE) LAI

14.0 Huis clos

Discussion à huis clos.

15.0 Affaires diverses

Aucune.

16.0 Dépôt de document(s)

16.1 Défis de société et maillages intersectoriels. Contexte, priorités, moyens

16.2 Chantier Créativité et Intersectorialité : principaux dossiers 2017 et composition du groupe de réflexion

16.3 Entente administrative entre les trois Fonds

16.4 Atelier de formation pour l'Afrique francophone visant à créer une capacité en conseil scientifique aux gouvernements

16.5 Rapport mission France-Suisse 2017

17.0 Prochaine séance : jeudi 22 juin 2017 à Québec.

18.0 Levée de la séance : La séance est levée à 14 h 45.

19.0 Prolongation de la séance : Approbation par courriel le 18 mai 2017

Le 18 mai 2017, les membres du conseil d'administration ont été invités à approuver par courriel, le Plan d'action annuel 2017-2018 du Fonds de recherche du Québec – Santé, ajusté pour tenir compte des scénarios budgétaires adoptés à la séance du 6 avril 2017.

On propose d'ajouter une action relative à la démarche en cours d'harmonisation des règles des programmes de bourses de formation. Des coquilles sont aussi signalées.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan d'action 2017-2018 du Fonds de recherche du Québec – Santé (résol-2017-CA33-19.0-R136) avec les modifications proposées.

art. 35 LAI

Rémi Qu
22 juin 2

Pierre Prémont, secrétaire

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

33^e séance tenue le 6 avril 2017

RÉSOLUTION 2017-CA33-6.2-R127

relative à la nomination des membres des comités statutaires et ad hoc du CA

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration remplace les membres des comités statutaires qui ne sont plus en fonction comme membre du conseil d'administration ou qui ont donné leur démission comme membre d'un des comités statutaires du CA;

ATTENDU QUE le Conseil des ministres a procédé, le 17 janvier dernier, à la nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration pour un mandat renouvelable de trois ans;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver la nomination des personnes suivantes pour un mandat d'un an renouvelable :

- Morag Park, membre du comité des programmes;
- Patrice Roy, membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

33^e séance tenu le 6 avril 2017

RÉSOLUTION 2017-CA33-6.3-R128

relative à l'adoption de la directive sur les règles de gouvernance liées aux programmes de bourses et de subventions

ATTENDU QUE l'article 48 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds doit adopter un règlement intérieur dans le respect des principes établis par la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (chapitre G-1.02);

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds adopté en juin 2015 (résolution 2015-CA73-8.3-R401) prévoit que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi;

ATTENDU le mandat des comités statutaires du conseil d'administration précisé au Règlement de régie interne du Fonds;

ATTENDU les articles 45 et 49 de la Loi sur le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie (RLRQ, c. M-15.1.0.1), qui prévoit certains éléments des modalités d'approbation des bourses et subventions;

ATTENDU l'article 43 de cette même Loi qui prévoit la nécessité de faire adopter des prévisions budgétaires et les activités y afférentes au début de chaque année budgétaire;

ATTENDU le souhait d'optimiser et d'harmoniser entre les trois Fonds de recherche les processus menant à l'approbation des programmes de bourses et subvention;

ATTENDU les précisions données en séance et les avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter la directive sur les règles de gouvernance liées aux programmes de bourses et de subventions du Fonds de recherche du Québec – Santé (ANNEXE 2017-CA33-6.3-R128).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 art. 53-54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

33^e séance régulière tenue le 6 avril 2017

RÉSOLUTION 2017-CA33-8.2.1-R129

relative à l'État des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2017-2018

ATTENDU que l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les précisions données en séance concernant l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2017-2018;

ATTENDU l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2017-2018, conformément au document 2017-CA33-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 art. 53-54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

33^e séance régulière tenue le 6 avril 2017

RÉSOLUTION 2017-CA33-8.2.2-R130

relative à l'adoption du budget de l'enveloppe Relève et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2017-2018

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2017-2018 présentés au conseil d'administration (DOC.2017-CA33-8.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget de l'enveloppe Relève et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2017-2018, conformément au document 2017-CA33-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 art. 53-54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

33^e séance régulière tenue le 6 avril 2017

RÉSOLUTION 2017-CA33-8.2.3-RI31

relative à l'adoption du budget de l'enveloppe Projets et regroupements et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2017-2018

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2017-2018 présentés au conseil d'administration (DOC.2017-CA33-8.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget de l'enveloppe Projets et regroupements et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2017-2018, conformément au document 2017-CA33-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 art. 53-54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

33^e séance régulière tenue le 6 avril 2017

RÉSOLUTION 2017-CA33-8.2.4-R132

relative à l'adoption des dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2017-2018

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévus pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2017-2018 présentés au conseil d'administration (DOC.2017-CA33-8.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale:

- a) le budget de fonctionnement pour l'exercice 2017-2018, conformément au document 2017-CA33-8.2;
- b) les paramètres et les taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2017-2018, conformément au document 2017-CA33-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Tremont
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

33^e séance régulière tenue le 6 avril 2017

RÉSOLUTION 2017-CA33-8.2.5-R133

relative à l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2017-2018

ATTENDU que l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les précisions données en séance concernant l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2017-2018;

ATTENDU l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2017-2018, conformément au document 2017-CA33-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 art. 53-54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

33^e séance tenue le 6 avril 2017

RÉSOLUTION 2017-CA33-8.3-R134

relative à l'institution d'un régime d'emprunts par le Fonds de recherche du Québec - Santé, valide jusqu'au 31 mars 2020, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 20 000 000 \$

[REDACTED]

art. 22 et 35
LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. [REDACTED]

2. [REDACTED]

3. [Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

ii) [Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

c) [Redacted]

d) [Redacted]

4. [Redacted]

5. [Redacted]

6. [Redacted]

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver l'institution d'un régime d'emprunts par le Fonds de recherche du Québec – Santé, valide jusqu'au 31 mars 2020, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 20 000 000 \$ ci-joint (ANNEXE 2017-CA33-8.3-R134).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

33^e séance régulière tenue le 6 avril 2017

RÉSOLUTION 2017-CA33-9.2-R135

relative à l'adoption du Plan d'effectifs 2017-2018 du Fonds de recherche du Québec – Santé (Huis clos)

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 38 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, stipule que les membres du personnel du Fonds sont nommés selon le plan d'effectifs;

ATTENDU QUE le Plan d'effectifs 2017-2018 déposé en séance comporte le nombre et la répartition des effectifs du Fonds de recherche du Québec – Santé ainsi que les organigrammes du Bureau du scientifique en chef et de la Direction scientifique du FRQS;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Plan d'effectifs 2017-2018 du Fonds de recherche du Québec – Santé, conformément au document déposé en séance (ANNEXE 2017-CA33-9.2-R135).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

✓ Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

33^e séance régulière tenue le 6 avril 2017 (approbation par courriel)

RÉSOLUTION 2017-CA33-19.0-R136

relative à l'approbation du Plan d'action 2017-2018 du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie précise que le Fonds doit, au début de chaque année financière et à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi;

ATTENDU QUE le Plan d'action 2017-2018 s'inscrit dans le prolongement du Plan stratégique 2014-2017 adopté par le conseil d'administration à la séance du 18 décembre 2013 (résolution 2013-CA17-9.0-R51);

ATTENDU les scénarios budgétaires 2017-2018 présentés à la séance du 6 avril 2017

ATTENDU l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver le Plan d'action 2017-2018 du Fonds de recherche du Québec – Santé, joint à la présente résolution (ANNEXE 2017-CA33-19.0-R136), sous réserve du dépôt final des crédits alloués au Fonds pour l'exercice 2017-2018 et de leur approbation par l'Assemblée nationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

art. 53-54 LAI


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCS-VERBAL de la trente-quatrième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Québec le jeudi 22 juin 2017.	Séance ORDINAIRE 2017-CA34
<u>MEMBRES PRÉSENTS</u> Rémi QUIRION Renaldo BATTISTA Marie-Pierre COSSETTE Anne FORTIN Louis GENDRON Béatrice GODARD Gilles HUDON Barbara PAPADOPOULOU Hélène PAYETTE	<u>MEMBRES OBSERVATEURS</u> Marie-Josée BLAIS, MESI Luc CASTONGUAY, MSSS
<u>MEMBRES EXCUSÉS</u> Louis BEAULIEU Diane CÔTÉ Martin GOUBOUT Morag PARK Simon RACINE Patrice ROY	<u>SECRÉTAIRE DU CA</u> Pierre PRÉMONT <u>PERSONNES CONVOQUÉES</u> Karine ASSAL Josée AUBIN David CÔTÉ Mylène DESCHÈNES Anne-Cécile DESFAITS Michelle DUBUC Élisabeth GARIN Nadia GAUTHIER Denise PÉRUSSE Benoît SÉVIGNY

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la trente-quatrième séance du conseil d'administration Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

M. Quirion mentionne que M. Battista, directeur scientifique du FRQS, terminera son mandat de cinq ans à la fin du mois et participe donc à son dernier CA. Les membres du conseil d'administration et le scientifique en chef du Québec saluent la qualité du travail que le docteur Battista a effectué depuis son entrée en fonction, en juillet 2012.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

On convient de déplacer les points 8.2 à 8.4 après le point 7.2 États financiers et le rapport des observateurs en fin de matinée.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2017-CA34-2.0), avec les corrections proposées.

art. 35 LAI

3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 2017

3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 6 avril 2017. Une correction est demandée :

Remplacer « demande de remboursement » pour « demande de renouvellement » au point 7.1.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter, tel que modifié, le procès-verbal de la trente-troisième séance du conseil d'administration.

art. 35 LAI

3.2 Suivi

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que plusieurs dossiers reviennent à l'ordre du jour de la présente séance. Les documents qui devaient être transmis aux membres du CA ont été envoyés et le Plan d'action 2017-2018 a été transmis à la ministre.

4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 6 avril dernier (DOC.2017-CA34-4.0). Il souligne les éléments suivants :

Lancement de diverses stratégies québécoises. M. Quirion a participé au lancement de diverses stratégies québécoises : Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), Stratégie québécoise des sciences de la vie (SQSV), Politique internationale du Québec (PIQ) et le lancement des actions menant à la création de la grappe québécoise en intelligence artificielle. La discussion stratégique prévue à l'ordre du jour de la présente séance sera l'occasion de revenir plus en détail sur ces stratégies et politiques que le gouvernement met en œuvre, et sur les opportunités de partenariats pour les Fonds. Il souligne l'intérêt que suscite l'intelligence artificielle au Québec et au Canada.

art. 35, 37 et 48 (MSSS) LAI

Rapport Naylor sur la recherche fondamentale au Canada.

art. 35 et 37 LAI

Mission en Israël et en Cisjordanie. M. Quirion a participé, avec les directrices et le directeur scientifiques, à la mission majeure du premier ministre en Israël et en Cisjordanie, à laquelle Mme Dominique Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation a également participé. Le premier ministre a annoncé les résultats du programme Recherches en Imagerie biomédicale, développé en partenariat entre le FRQS, le FRQNT et le ministère de la Science, de la Technologie et de l'Espace de l'État d'Israël (MOST). Plusieurs ententes de partenariat avec des organismes Israéliens et palestiniens ont été signées

art. 22, 35 et 37 LAI

Les représentants des Fonds ont aussi pu rencontrer un des scientifiques en chef d'Israël. Plusieurs suivis seront effectués au cours des prochains mois, notamment en collaboration avec le MSSS.

M. Quirion souligne le dynamisme des deux pays qu'il a visités récemment, Israël et la Corée du Sud, qui investissent la plus grande part de PIB en recherche et développement au monde.

Conférence de Montréal. M. Quirion fait état des conférences du Forum économique international des Amériques auxquelles il a assisté et souligne la tenue d'un petit déjeuner scientifique des Fonds de recherche du Québec (FRQ) sur la confiance du public envers la vaccination, en marge de la Conférence de Montréal. Le positionnement du Québec dans cette thématique est très fort et cet événement a suscité de l'intérêt.

Conférence annuelle BIO. M. Quirion mentionne sa participation à la conférence internationale BIO 2017, à San Diego, au sein de la délégation dirigée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette. M. Quirion revient sur le Rendez-vous Québec qui a attiré de nombreux participants et quelques ministres d'autres provinces canadiennes et d'autres activités qui ont permis de rencontrer les présidents des grandes firmes pharmaceutiques.

art. 35 et 37 LAI

4.1 Rapport du comité intersectoriel étudiant des FRQ

Mme Marie-Pierre Cossette, présidente du comité intersectoriel étudiant, présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis avril dernier et un résumé des réalisations 2016-2017 du comité (DOC.2017-CA34-4.1-A et B). Elle mentionne notamment qu'elle quitte la présidence du comité et que M. Olivier Lemieux, membre étudiant du CA du FRQSC, prendra sa relève.

Le comité continue ses travaux de préparation de la consultation annuelle qui s'insérera dans la programmation des journées de la relève en recherche de l'Acfas, en septembre prochain, et s'articulera autour du thème des carrières non académiques. Mme Cossette invite les membres à transmettre leurs commentaires sur le sondage (DOC.2017-CA34-4.1-C).

art. 35 et 37 LAI

M. Rémi Quirion propose une motion de félicitations à Mme Cossette pour son implication remarquable et son travail à la présidence du comité des trois dernières années. La motion est adoptée à l'unanimité.

5.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Renaldo Battista, présente ses activités pour la période allant du 6 avril au 22 juin 2017 (DOC.2017-CA34-5.0). Il souligne notamment les activités suivantes :

Oncopole. Mme Stéphanie Lord-Fontaine est entrée en fonction comme directrice générale de l'Oncopole.

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Centres et instituts de recherche.

art. 35 et 37 LAI

Visites post-évaluation de centres de recherche. M. Battista réitère l'invitation aux membres du CA à participer à ces visites post-évaluation.

art. 35 et 37 LAI

6.0 Rapport du comité de gouvernance

6.1 Suivi de la réunion du 30 mai 2017

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 30 mai dernier (DOC.2017-CA34-6.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

6.2 Planification stratégique

6.2.1 Activité des trois conseils d'administration

M. Quirion précise que l'activité des trois CA (DOC.2017-CA34-6.2.1) portera sur la planification stratégique 2018-2021.

art. 35 et 37 LAI

Une première version du Plan stratégique 2018-2021 pourrait être présentée au mois de novembre prochain, pour une adoption en février 2018.

6.2.2 Mission – Vision – Valeurs

M. Battista présente les propositions d'énoncé de mission, vision et valeurs qui ont fait l'objet de discussions internes. Le scientifique en chef insiste sur le souhait d'un libellé concis et invite les membres du CA à transmettre leurs commentaires.

Une nouvelle version sera transmise avant l'activité des trois CA.

À la suite d'une demande de précision, Mme Garin explique le choix des trois valeurs retenues à la suite de la consultation. Elle précise que l'excellence est notamment intégrée dans la définition de chaque valeur.

6.3 Rapport annuel de gestion

Mme Garin rappelle que le Rapport annuel de gestion 2016-2017 (DOC.2017-CA34-6.3) présente le bilan des réalisations inscrites au plan d'action 2016-2017 approuvé en début d'année financière et au plan d'action de développement durable. Elle précise que le format revu l'an dernier afin de rendre le document plus convivial et d'harmoniser la présentation des données entre les trois Fonds a été repris. Le rapport annuel de gestion sera transmis à la ministre d'ici juillet et déposé à l'Assemblée nationale en septembre prochain avant d'être rendu public.

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Rapport annuel de gestion 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec – Santé, avec les modifications convenues en séance (résol-2017-CA34-6.3-R137)

art. 35 LAI

6.4 Règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles

Mme Mylène Deschênes, directrice du service des affaires éthiques et juridiques, présente le règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles (DOC.2017-CA34-6.4). Conformément à la Loi favorisant la divulgation

des actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, ce règlement a pour objectif d'instaurer un mécanisme formel permettant aux employés et collaborateurs du FRQS de divulguer des préoccupations ou inquiétudes au sujet d'actes répréhensibles concernant le FRQS et de leur offrir une protection contre d'éventuelles représailles à leur endroit. Une formation sera planifiée prochainement auprès du personnel des Fonds afin de leur expliquer le règlement.

Mme Deschênes précise que ce nouveau règlement remplace la politique sur l'éthique et l'intégrité en gestion, en vigueur au FRQS mais qui ne permet pas la protection souhaitée pour le divulgateur. Elle propose d'ajouter, à la résolution, la mention de son abrogation.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'adoption du règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles des Fonds de recherche du Québec (rés-2017-CA34-6.4-R138) et d'abroger la politique actuellement en vigueur.

art. 35 LAI

7.0 Audit

7.1 Suivi de la réunion du comité d'audit du 15 juin 2017

En l'absence du président du comité, Mme Anne Fortin fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2017-CA34-7.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance. [REDACTÉ]

art. 22, 35 et 37 LAI

7.2 États financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2017

M. David Côté, directeur du service des finances, présente les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2017 et explique les variations par rapport à l'an dernier (DOC.2017-CA34-7.2). Il précise que la ligne « Autres » des subventions reportées (point 10) sera détaillée dans les états financiers des prochaines années.

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2017 (rés-2017-CA34-7.2-R139).

art. 35 LAI

13.0 Rapport des observateurs

Mme Marie-Josée Blais, observatrice du MESI, fait part de [REDACTÉ]

art. 35, 37 et 48 (MEIE) LAI

Mme Mylène Deschênes rappelle que la Commission d'accès à l'information a produit un rapport quinquennal et qu'elle a lancé une consultation publique. Les FRQ ont fait parvenir une lettre à la Commission pour réagir notamment à la recommandation 33 en lien avec les renseignements génétiques.

M. Luc Castonguay, observateur du MSSS, rappelle que [REDACTÉ]

art. 35, 37 et 48 (MSSS) LAI

M. Luc Castonguay fera un suivi de la Stratégie des Sciences de la vie au point 11.0.

10.0 Rapport du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche

Mme Michèle Stanton-Jean, présidente du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche des FRQ, qui se joint à la séance pour ce point, présente le bilan de la 2^e année de mise en œuvre de la Politique sur la conduite responsable en recherche et les faits saillants des travaux du comité de conduite responsable en recherche des FRQ, déposés en séance (DOC.2017-CA34-10.0). Elle souligne notamment qu'une étudiante au doctorat de l'équipe financée dans le cadre de l'Action concertée des FRQ intitulée La conduite responsable en recherche : mieux comprendre pour mieux agir, a présenté un poster qui s'est valu le 1^{er} prix au Congrès mondial d'intégrité scientifique à Amsterdam.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

9.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 6 avril 2017 (DOC.2017-CA34-9.0), notamment l'état d'avancement du projet FRQnet.

[REDACTED] quitte la rencontre. art. 35, 53-54 LAI

8.2 Valeur des bourses de formation

M. Quirion rappelle aux membres du CA les éléments de la SQRI concernant la bonification de la valeur des bourses et présente les recommandations du comité ad hoc des trois CA et du comité intersectoriel étudiant.

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

8.3 Règles générales communes

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, présente les faits saillants des ajustements réalisés aux règles générales communes cette année (DOC.2017-CA34-8.3). Elle précise que, cette année, l'effort d'harmonisation et de simplification des règles entre les trois Fonds a porté principalement sur les modifications liées à l'implantation du système informatique FRQnet, l'assouplissement des conditions d'admissibilité des candidats internationaux aux programmes de bourses et de subventions, et les nouveaux statuts en recherche.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des règles générales communes des Fonds de recherche du Québec (rés.2017-CA34-8.3-R140).

art. 35 LAI

8.4 Règles et modalités des programmes du Fonds

Mme Anne-Cécile Desfaits, directrice des programmes et des partenariats, présente les principales modifications apportées aux règles et modalités des programmes du Fonds (DOC.2017-CA34-8.4). Elle souligne notamment les ajustements résultant des modifications apportées aux règles générales communes – statuts, admissibilité des candidats internationaux, temps partiel, ainsi que la mise en place d'un comité d'évaluation Santé et technologies pour les programmes de bourses de formation (Maîtrise et Doctorat) et de bourses de carrière.

[REDACTED]

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des règles et modalités des programmes du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés.2017-CA34-8.4-R141).

art. 35 LAI

8.5 Règles et modalités d'un programme intersectoriel

Mme Denise Pérusse, directrice aux défis de société et aux maillages intersectoriels, rappelle la genèse et présente les règles et modalités d'un nouveau programme intersectoriel (DOC.2017-CA34-8.5-A et B). Le FRQSC, qui gérait auparavant le programme Appui aux projets novateurs, a été désigné comme Fonds gestionnaire pour ce programme.

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

7.3 Projection budgétaire

M. Côté présente les projections budgétaires pour les cinq prochaines années, qui tiennent compte des changements proposés aux programmes de bourses de formation, et la répartition des montants par grande enveloppe entre les Fonds. Ces projections tiennent compte des récentes augmentations budgétaires et des objectifs de la SQRI - soutien des talents, regroupements de chercheurs et grands défis de société. [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

7.4 Gestion des risques

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, présente le bilan de la gestion des risques pour 2016-2017 (DOC.2017-CA34-7.4).

8.0 Programmes

8.1 Suivi de la réunion du comité des programmes du 12 juin 2017

M. Battista fait le suivi de la réunion du comité des programmes du 12 juin dernier (DOC.2017-CA34-8.1). L'actualisation du programme des centres et instituts se poursuit avec l'équipe de la direction scientifique afin de lancer le programme actualisé en juillet 2018. [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

11.0 Discussion stratégique : SQRI et stratégies du gouvernement du Québec

M. Quirion rappelle aux membres du CA qu'ils ont reçu une synthèse des principales stratégies et politiques gouvernementales qui offrent des opportunités aux Fonds : la SQRI, la SQSV et la PIQ. Il mentionne que ces stratégies et politiques forment un cadre de référence et seront utiles pour les discussions lors de l'activité des trois CA portant sur la planification stratégique qui aura lieu en septembre. [REDACTED] art. 35 et 37 LAI

M. Castonguay fait part de [REDACTED] art. 35, 37 et 48 (MSSS) LAI

M. Quirion indique que l'accès aux grandes bases de données aux fins de recherche est aussi abordé dans la SQSV. [REDACTED] art. 35 et 37 LAI

M. Battista fait aussi part des liens entre l'Oncopole et la SQSV.

M. Quirion propose de déposer un résumé des opportunités de partenariats résultant des stratégies et politiques pour les discussions de la journée des trois CA.

[REDACTED] quitte la rencontre. art. 35, 53-54 LAI

12.0 Communications et mobilisation des connaissances

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 6 avril 2017 (DOC.2017-CA34-12.0). Il informe les membres des statistiques de participation à la consultation citoyenne qui a été lancée dans le cadre de la planification stratégique, en partenariat avec l'IGN. [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

14.0 Planification des séances du conseil d'administration pour la prochaine année

14.1 Calendrier des séances 2017-2018

M. Quirion présente les dates des séances du conseil pour la prochaine année (DOC.2017-CA34-14.1) :

- Mercredi, 20 septembre 2017 – Activité des trois conseils d'administration – à Québec
- Mercredi, 22 novembre 2017 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Jeudi, 8 février 2018 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Jeudi, 12 avril 2018 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Vendredi, 15 juin 2018 – à Québec, salle Pierre-Dansereau

15.0 Huis clos

15.1 Plan de relève

Discussion à huis clos.

16.0 Affaires diverses : Aucune

17.0 Dépôt de document(s)

- 17.1 Règles générales communes en suivi de modifications
- 17.2 Règles et modalités des programmes du FRQSC en suivi de modifications
- 17.3 Processus de traitement d'une allégation – divulgation anonyme et non anonyme

18.0 Prochaine séance : 22 novembre 2017 à Montréal

19.0 Levée de la séance : La séance est levée à 14 h 45.


Rém
12 octobre 2017


Pierre Prémont, secrétaire

art. 53-54

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

34^e séance régulière tenue le 22 juin 2017

RÉSOLUTION 2017-CA34-6.3-R137

relative à l'approbation du Rapport annuel de gestion 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU QUE l'article 58 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds doit remettre au Ministre, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un rapport de ses activités pour l'exercice financier précédent;

ATTENDU QUE la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., chapitre A-6.01) prévoit que les ministères ou organismes doivent préparer un rapport annuel de gestion (article 24) et que celui-ci remplace le rapport annuel d'activités (article 27);

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration adopte le rapport annuel qui constitue la reddition de comptes du Fonds, y compris les états financiers annuels;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Rapport annuel de gestion 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec – Santé sous réserve de l'approbation des états financiers par le Vérificateur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

34^e séance tenue le 22 juin 2017

RÉSOLUTION 2017-CA34-6.4-R138
relative à l'adoption du règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles

ATTENDU la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, sanctionnée par l'Assemblée nationale le 9 décembre 2016;

ATTENDU QUE l'article 18 de la Loi exige que les organismes publics se dotent d'une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et que soit désigné par la plus haute autorité de l'organisme un responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette procédure au sein de l'organisme;

ATTENDU l'entrée en vigueur de cette Loi le 1^{er} mai 2017 et les attentes exprimées par le Conseil du trésor que tous les organismes prennent les mesures nécessaires pour la mise en application de la loi sans délai;

ATTENDU les précisions données en séance et les avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles des Fonds de recherche du Québec (ANNEXE 2017-CA34-6.4-R138) et d'abroger la Politique sur l'éthique et l'intégrité en gestion du FRQS approuvée le 12 juin 2009 (résolution no 07-09).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

34^e séance régulière tenue le 22 juin 2017

RÉSOLUTION 2017-CA34-7.2-R139

relative à l'approbation des états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé pour l'exercice clos au 31 mars 2017

ATTENDU QUE l'article 60 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que les livres et comptes du Fonds sont vérifiés chaque année par le Vérificateur général, en outre, chaque fois que le décrète le gouvernement, et que le rapport du vérificateur doit accompagner le rapport annuel du Fonds;

ATTENDU QUE la vérification des livres et comptes a été effectuée par les auditeurs de la firme mandatée par le Vérificateur général, soit le cabinet d'experts-comptables Demers Beaulne S.E.N.C.R.L., et que le rapport d'audit a été transmis au Fonds pour suivi au comité d'audit du 15 juin 2017;

ATTENDU QUE l'excédent cumulé au 31 mars 2017 sera reporté au budget des bourses et subventions 2017-2018;

ATTENDU QUE le Vérificateur général est disposé à signer le rapport de l'auditeur indépendant sous réserve de l'approbation de ces états financiers par le conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNANIMITÉ APPUYÉE, il est résolu d'adopter, tel que présenté, les états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé, pour l'exercice clos au 31 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

34^e séance régulière tenue le 22 juin 2017

RÉSOLUTION 2017-CA34-8.3-R140

relative à l'approbation des Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;

ATTENDU la volonté de revoir les Règles générales communes afin d'actualiser les règles s'appliquant à l'ensemble de la programmation offerte par les Fonds de recherche du Québec, incluant les aspects juridiques et éthiques, d'harmoniser la terminologie en usage dans chacun des secteurs;

ATTENDU les recommandations favorables des comités des programmes et des comités de gouvernance des Fonds de recherche;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter la nouvelle version des Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec, qui remplace les Règles adoptées en juin 2016 (résolution 2016-CA30-8.4-R123).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

34^e séance régulière tenue le 22 juin 2017

RÉSOLUTION 2017-CA34-8.4-R141

relative à l'approbation des modifications à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2017 (pour un financement à compter de l'exercice 2018-2019)

ATTENDU QUE l'article 44 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds peut accorder, dans le cadre de son plan d'activités adopté par le gouvernement et aux conditions qu'il détermine, une aide financière au moyen de subventions et de bourses, et qu'il peut pareillement accorder une aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

ATTENDU les modifications proposées à la programmation, aux règles et modalités des programmes de bourses et de subventions offerts par le Fonds en 2017-2018, pour un financement en 2018-2019;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les modifications présentées dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2017-CA34-8.4-R141) à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2017 (pour un financement à compter de l'exercice 2018-2019), ainsi qu'aux formulaires s'y rattachant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la trente-cinquième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue en conférence téléphonique le jeudi 27 juillet 2017.

Séance
SPÉCIALE
2017-CA35

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION
Louis BEAULIEU
Marie-Pierre COSSETTE
Diane CÔTÉ
Anne FORTIN
Louis GENDRON
Béatrice GODARD
Morag PARK
Hélène PAYETTE
Simon RACINE
Patrice ROY

MEMBRES EXCUSÉS

Martin GODBOUT
Gilles HUDON

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MESI
Luc CASTONGUAY, MSSS

SECRÉTAIRE DU CA

Pierre PRÉMONT

PERSONNE CONVOQUÉE

Karine ASSAL

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la trente-cinquième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). Il remercie les membres pour leur disponibilité pour cette séance spéciale et rappelle la confidentialité des discussions entourant la nomination pour le poste de directeur scientifique. La séance débute à 10 h et il y a quorum.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts. [REDACTED] art. 35, 53-54 LAI se déclare en conflit d'intérêts et s'abstiendra de voter.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2017-CA35-2.0). Art. 35 LAI

3.0 Nomination pour le poste de directeur scientifique (huis clos)

Discussion à huis clos.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à la recommandation pour le poste de directeur scientifique du Fonds de recherche du Québec - Santé (rés0-2017-CA35-3.0-R142). Art. 35 LAI

4.0 Affaires diverses : Aucune.

5.0 Prochaine séance : 22 novembre 2017, à Montréal.

6.0 Levée de la séance : La séance est levée à 10 h 40.

[REDACTED]
Rémi Quirion, président
31 juillet 2017

[REDACTED]
Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

35^e séance spéciale tenue le 27 juillet 2017

RÉSOLUTION 2017-CA35-3.0-R142 – Huis clos
relative à la recommandation du directeur scientifique

ATTENDU QUE l'article 27 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit :

- que le gouvernement nomme pour chaque Fonds, sur recommandation de son conseil d'administration, un directeur scientifique;
- que la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des directeurs scientifiques sont fixés par le gouvernement;
- que le directeur scientifique exerce ses fonctions à temps plein;

ATTENDU la recommandation des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu de recommander la candidature de M. Serge Marchand pour le poste de directeur scientifique du Fonds de recherche du Québec - Santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

[REDACTED]

En conclusion, M. Quirion rappelle que le soutien à la relève étudiante est une des priorités de la SQRI. Les changements aux règles des programmes des FRQ adoptés cette année donnent accès aux programmes de bourses à un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants. [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] il remercie M. Coderre pour sa présentation.

2.0 Ouverture de la séance

M. Quirion ouvre la trente-sixième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 10 h et il y a quorum.

2.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. [REDACTED] se déclare en conflit d'intérêts pour le point qui sera traité en huis clos.

Art. 35, 53 et 54 LAI

M. Quirion mentionne qu'un formulaire sera prochainement transmis aux membres pour la mise à jour annuelle des déclarations d'intérêts.

3.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2017-CA36-3.0).

Art. 35 LAI

4.0 Procès-verbal

4.1 Séance régulière du 22 juin 2017

4.1.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 22 juin 2017.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la trente-quatrième séance du conseil d'administration.

Art. 35 LAI

4.1.2 Suivi

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que le rapport annuel de gestion a été déposé à l'Assemblée nationale le 3 octobre dernier et peut maintenant être rendu public. Des copies papier du document sont déposées en séance pour les membres qui souhaitent en obtenir un exemplaire. Mme Garin indique également que les règles et modalités des programmes et les Règles générales communes adoptées lors du CA de juin dernier ont été approuvées par la ministre Anglade.

[REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

Les autres éléments de suivi ont été traités lors de l'activité des trois CA ou reviennent à l'ordre du jour de la présente séance.

4.2 Séance spéciale du 27 juillet 2017

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 27 juillet 2017.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la trente-cinquième séance du conseil d'administration.

Art. 35 LAI

5.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 22 juin dernier (DOC.2017-CA36-5.0). Il précise que les détails de ses présentations et rapports de mission sont annexés dans les dépôts de documents (point 16.4). Il souligne les éléments suivants :

Accès aux bases de données gouvernementales. M. Quirion a participé à plusieurs discussions et échanges.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Commission de l'économie et du travail. La Commission a procédé à l'audition des trois Fonds de recherche du Québec dans le cadre de l'examen de leurs orientations, activités et gestion administrative. Même si elle a nécessité beaucoup de préparation de la part des équipes internes, cette audition a permis aux FRQ de mieux se faire connaître auprès des députés de différents partis politiques siégeant à la Commission. Plusieurs ont participé au déjeuner scientifique des FRQ à l'Assemblée nationale du Québec en novembre.

Comité de sélection BAPE. M. Quirion a été nommé par le Conseil exécutif sur le comité de sélection pour la nomination du nouveau président-directeur général du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Forum Inondations 2017. M. Quirion a participé à la table de discussion organisée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Changements climatiques. Ce forum a été l'occasion d'une réflexion globale sur les solutions d'avenir en matière de gestion des inondations au Québec, dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques.

Art. 22, 35, 37 et 48 (MAM)
LAI

Mission à Boston et New York. M. Quirion a participé, avec notamment les directrices et le directeur scientifiques, à la mission des FRQ à Boston et New York. Cette mission a permis d'identifier de nombreuses opportunités de partenariats, principalement avec New York. Plusieurs suivis seront réalisés, en particulier dans les domaines des sciences de la vie.

Canadian Science Policy Conference 2017. M. Quirion a participé, à Ottawa, à la 9^e conférence sur les politiques scientifiques canadiennes. Il y a présenté six conférences, en plus de présenter la nouvelle Gouverneure générale du Canada, Mme Julie Payette, lors de la soirée de célébration et d'inspiration. Mme Mona Nemer, la conseillère scientifique en chef du Canada, était aussi présente.

art. 35 et 37 LAI

Petit-déjeuner à l'Assemblée nationale. La dernière édition des petits déjeuners scientifiques s'est tenue le 15 novembre dernier, en présence de plusieurs députés et sous-ministres. La vice-première ministre Dominique Anglade a présenté les grandes lignes de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. M. Quirion a ensuite présenté des impacts d'investissements en recherche au Québec.

5.2 Rapport du comité intersectoriel étudiant des FRQ

se joint à la rencontre. art. 35, 53-54 LAI

M. Jean-Christophe Bélisle-Pipon, membre du comité intersectoriel étudiant, présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 22 juin 2017 (DOC.2017-CA36-5.2).

Il rappelle le départ de Mme Marie-Pierre Cossette qu'il remplace dorénavant au conseil d'administration du FRQS. Les membres soulignent la contribution de Mme Cossette à la présidence du comité et suggèrent qu'une lettre de remerciement lui soit envoyée.

Le sous-comité sur la situation des postdoctorants continue ses travaux. Un second comité sur la recherche au collégial est également formé et devrait débiter ses activités prochainement.

Le comité continue également ses travaux de consultation annuelle autour du thème des carrières non académiques. Une consultation auprès de la relève étudiante, de stagiaires de recherche postdoctorale et de diplômés récents de programmes de cycles supérieurs en recherche a été menée durant l'été afin d'en connaître davantage sur les obstacles et les facilitateurs à l'insertion professionnelle des diplômés en recherche dans une carrière hors des murs de l'université. Des pistes de solutions ont été recueillies lors d'un atelier pendant les journées de la relève FRQ-Acfas.

Art. 35 et 37 LAI

6.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Serge Marchand, présente ses activités pour la période allant du 29 août au 22 novembre 2017 (DOC.2017-CA36-6.0). Il souligne notamment les activités suivantes :

Rencontre du personnel. M. Marchand fait part de son appréciation de l'équipe interne et de leur appui depuis qu'il est entré en fonction.

Oncopole. Un premier appel de propositions a été lancé en octobre pour des projets de recherche en collaboration. M. Marchand fait part de discussions en cours avec d'autres partenaires potentiels.

Recherche Intersectorielle. M. Marchand mentionne que le programme Audace lancé récemment par les trois FRQ est un modèle intéressant qui pourrait inspirer le FRQS dans sa programmation.

Visites des universités. Des rencontres ont eu lieu dans plusieurs universités, dont l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal. M. Marchand souligne l'importance de poursuivre cette tournée afin de mieux comprendre les besoins de la communauté, notamment en ce qui concerne la recherche en santé dans les universités sans faculté de médecine.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à la nomination de Mme Cécile Tremblay comme directrice du Réseau sida et maladies infectieuses (SIDA/MI) (résol-2017-CA36-9.2-R144).

Art. 35 LAI

9.3 Nomination du directeur du Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse (RSBO)

M Marchand présente la lettre de nomination des codirecteurs du Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse (RSBO) (DOC.2017-CA36-9.3).

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à la nomination de MM. Christophe Bedos et Faleh Tamini comme codirecteurs du Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse (RSBO) (résol-2017-CA36-9.3-R145).

Art. 35 LAI

10.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 22 juin 2017 (DOC.2017-CA36-10.0).

Elle mentionne notamment que depuis la mise en ligne de FRQnet, le 20 juillet dernier, divers ajustements ont été mis en place pour traiter les problèmes rencontrés et les équipes ont été fortement mobilisées pour renforcer le soutien aux usagers.

Mme Assal indique que les demandes d'assujettissement, afin que le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics devienne applicable aux employés rémunérés par le FRQNT et le FRQSC, ont été approuvées par le Conseil du trésor.

11.0 Communications et mobilisation des connaissances

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des principales activités de diffusion et événement réalisés depuis le 22 juin 2017 (DOC.2017-CA36-11.0).

art. 35 et 37 LAI

14.0 Huis clos

[REDACTED] quitte la séance pour ce point Art. 35, 53 et 54 LAI

14.1 Dossier du service des affaires éthiques et juridiques

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative au dossier [REDACTED] (résol-2017-CA36-14.1-R146). art. 9 Charte des droits et libertés de la personne

12.0 Rapport des observateurs

[REDACTED] se joint à la séance Art. 35, 53 et 54 LAI

M. Luc Castonguay, observateur du MSSS, fait part aux membres du CA des points suivants.

La recherche dans le réseau de la santé et des services sociaux.

art. 35 et 48 (MSSS) LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Art. 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 35 et 48 (MSSS) LAI

[REDACTED]

13.0 Discussion stratégique : Plan stratégique

M. Quirion rappelle aux membres les démarches déjà entreprises dans le processus de planification stratégique, dont les discussions menées lors de la journée des trois conseils d'administration et les consultations externes et internes. On vise une adoption du plan stratégique 2018-2022 au conseil d'administration de février prochain puis sa transmission au MESI pour une approbation par le gouvernement. M. Quirion souligne le travail de synthèse pour élaborer la planification autour d'un nombre limité d'objectifs stratégiques.

Mme Garin présente la proposition de tableau synoptique qui résume les grands enjeux, orientations, axes d'orientation et objectifs de la planification stratégique. Cette proposition est en continuité avec le précédent plan et en lien avec les trois grands volets de la SQRI. Un expert a été consulté pour préciser les libellés d'objectifs et le choix des indicateurs.

[Redacted text]

art. 35 et 37 LAI

Communication et mobilisation des connaissances. [Redacted text]

art. 35 et 37 LAI

[Redacted text]

Art. 35 et 37 LAI

[Redacted text]

Relève et carrière en recherche. Les membres du CA rappellent que la formation en recherche mène à des carrières scientifiques autres que celles en recherche. [Redacted text]

Art. 35 et 37 LAI

[Redacted text]

Évaluation scientifique. Le programme Audace est une occasion de revoir le mode d'évaluation de la recherche pour favoriser les maillages. [Redacted text]

Art. 35 et 37 LAI

La bonification des budgets pour la recherche au Québec. [Redacted text]

Art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

Mme Garin rappelle que le texte du plan stratégique viendra détailler les objectifs avec les actions s'y rattachant. Le scénario budgétaire, ainsi que les projections, accompagneront les plans d'action qui en découleront. M. Quirion suggère de transmettre le document aux membres du CA en même temps qu'au comité de gouvernance.

15.0 Affaires diverses

Mme Denise Pérusse, directrice aux défis de société et aux maillages intersectoriels, fait un suivi concernant le programme Audace. Depuis son lancement, ce programme a suscité un vif intérêt de la part des chercheurs et de nombreuses demandes ont été soumises. [redacted] Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

On remarque que la popularité du programme Audace démontre l'intérêt et le foisonnement d'idées qu'il génère de la communauté. La démarche liée à ce programme est aussi intéressante pour stimuler le dialogue entre les gens des différents secteurs. [redacted] art. 35 LAI

16.0 Dépôt de document(s)

16.1 Rapport annuel de gestion 2016-2017

16.2 Remue-méninges : Design d'une initiative de recherche intersectorielle sur le vieillissement

16.3 Audace

16.4 Annexe du rapport d'activité du scientifique en chef

17.0 Prochaine séance : 8 février 2018 à Montréal

18.0 Levée de la séance : La séance est levée à 16 h.

[redacted]
Rémi Quirion, président
22 novembre 2017

[redacted]
Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

36^e séance tenue le 22 novembre 2017

RÉSOLUTION 2017-CA36-7.2-R143

relative à la nomination des membres des comités statutaires et ad hoc du CA

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration remplace les membres des comités statutaires qui ne sont plus en fonction comme membre du conseil d'administration ou qui ont donné leur démission comme membre d'un des comités statutaires du CA;

ATTENDU QUE le Conseil des ministres a procédé, le 1^{er} novembre dernier, à la nomination de trois nouveaux membres du conseil d'administration pour un mandat renouvelable de trois ans;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver la nomination des personnes suivantes pour un mandat d'un an renouvelable :

- Diane Côté, vice-présidente du conseil d'administration et membre du comité de gouvernance;
- Martin Godbout, président du comité d'audit ainsi que Nathalie Tremblay, membre de ce même comité;
- Béatrice Godard, présidente du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique ainsi que Chantal Guillemette et Serge Marchand, membres de ce même comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

36^e séance régulière tenue le 22 novembre 2017

RÉSOLUTION 2017-CA36-9.2-R144

relative à la nomination de la directrice du Réseau sida et maladies infectieuses (SIDA/MI)

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du directeur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau sida et maladies infectieuses et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer Mme Cécile Tremblay directrice du Réseau sida et maladies infectieuses;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de Mme Cécile Tremblay directrice du Réseau sida et maladies infectieuses sous réserve que l'assemblée des membres du Réseau ait entériné la nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

36^e séance régulière tenue le 22 novembre 2017

RÉSOLUTION 2017-CA36-9.3-R145

relative à la nomination des codirecteurs du Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse (RSBO)

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du directeur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du de recherche en santé buccodentaire et osseuse et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer Dr Christophe Bedos et Dr Faleh Tamimi codirecteurs du Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination des Drs Christophe Bedos et Faleh Tamimi codirecteurs du Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

36^e séance régulière tenue le 22 novembre 2017

RÉSOLUTION 2017-CA36-14.1-R146 – Huis clos
relative au dossier [REDACTED] art. 9 Charte des droits et libertés de la personnes

ATTENDU QUE le conseil d'administration est informé lors du huis clos du dossier [REDACTED] art. 9 Charte des droits et libertés de la personne

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'accorder au scientifique en chef le soutien plein et entier du conseil d'administration en lien avec ses interventions dans le dossier [REDACTED] art. 9 Charte des droits et libertés de la personne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

[REDACTED] Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

